

Les véhicules de touristes diesel interdits aux Baléares dès 2025

L'ambition est aussi claire que radicale. Selon l'avant-projet de loi sur le changement climatique et la transition énergétique que veut mettre en place le gouvernement régional des îles Baléares, présidé par Francina Armengol (Parti socialiste ouvrier espagnol), les véhicules circulant au diesel seront interdits de territoire à partir de 2025. Cela va encore plus loin puisque tous les véhicules essence devront disparaître à l'horizon 2035. Seuls les véhicules de touristes sont concernés puisque ceux déjà enregistrés sur le territoire et appartenant à des locaux pourront continuer à circuler. Toujours selon le projet de loi, les loueurs de voitures se-



Le gouvernement régional des Baléares a tranché: seuls les véhicules de touristes sont concernés, ceux appartenant à des locaux pourront continuer à circuler.

/ PHOTO POSTCARD FROM PALMA

ront contraints de se munir de véhicules électriques à hauteur de 2 % dès 2020, pour atteindre 100 % dès 2035.

L'ambition écologique des Baléares secoue Madrid et certains acteurs économiques du pays. L'association des fabricants espagnols de véhicules (Anfac) considère

que le véritable problème n'est pas le diesel en tant que tel "*mais les véhicules anciens en circulation*", considérant cette interdiction comme "*régressive, discriminatoire et contraire à la politique européenne*". Même son de cloche du côté de la fédération des transports des

Baléares mais également de l'association locale des concessionnaires automobiles, ou de l'association des loueurs.

À travers les Baléares, l'Espagne n'est pas le seul pays concerné par cette restriction que beaucoup aujourd'hui ambitionnent de voir mise en place. Paris imagine interdire les diesels à la circulation dès 2024. De quoi susciter d'importants remous avant les prochaines municipales. La Norvège voudrait faire de même en 2030, tout comme la Wallonie. Les Pays-Bas ambitionnent d'interdire la vente de véhicules thermiques à compter de 2030. Une mesure que la France envisage de mettre en place en 2040.

GHJ. P.